



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

veufs et veuves

Question écrite n° 2971

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des veuves. En effet, les veuves, surtout les plus jeunes, sont souvent assimilées aux femmes seules (célibataires ou divorcées) et il n'y a pas, dans l'esprit du public, de différence entre ces catégories. On parle souvent de « famille monoparentale ». C'est pourquoi elles souhaiteraient, afin de garantir leur identité propre, que soit reconnu un véritable statut des veuves. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2971

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2933